

Articulet publié dans le *Midi-Libre* du 12 juin 1963 commentant les travaux que la municipalité de Rennes-les-Bains a engagé pour améliorer l'accueil des futurs estivants.

On relèvera aucun écho sur de potentiels chercheurs de trésors attendus dans la commune ou ses proches environs. Il faut dire qu'en 1963, et jusqu'à la publication chez Julliard de *L'Or de Rennes* par Gérard de Sède, en novembre 1967, l'ancien curé de la station thermale, Henri Boudet, et son livre sur la vraie langue celtique paru en 1886, étaient encore inconnus des passionnés de Rennes-le-Château.

## Rennes-les-Bains s'équipe et construit des parkings pour recevoir les estivants

Sans tapage et sans grand éclat, Rennes-les-Bains fait ses préparatifs pour une saison qui s'annonce bonne. La vertu des eaux étant connue et leur efficacité certaine, les curistes y affluent d'autant plus nombreux que la maison de repos et de convalescence répercute une excellente propagande dans la France entière.

Ainsi, nous avons constaté l'effort que font quelques propriétaires. Les uns font aménager des logements, il en est même qui font construire : c'est appréciable, et c'est un bon signe.

De son côté, la municipalité passe à la réalisation d'un projet qui aura son importance : la création d'un grand parking pour voitures.

Certes, la topographie des lieux ne facilite pas cette entreprise : compte tenu de la difficulté on fait du mieux, et c'est pourquoi il a fallu s'attaquer aux flancs de la montagne pour y aménager le parking.

Depuis quelques jours, un puissant bulldozer de l'entreprise Franc de Roquetaillade y est à l'œuvre et a déjà accompli un travail formidable.

En gros le plan est le suivant : partant de la route qui traverse Rennes-les-Bains deux voies en création conduisant aux parkings ; on pourra monter par l'une de ces

voies et redescendre par l'autre : un hangar a été rasé pour permettre le passage de l'un de ces voies.

En fait, il y aura deux parkings en terrasse. Le premier sous forme d'une longue bande de 12 mètres de large permettra de garer les voitures d'un côté ; l'autre, plus large encore, offrira la possibilité de garer des voitures des deux côtés d'une allée centrale.

Il convient d'ajouter la création d'un jardin de plaisance en face de la mairie.

Une fois empierrés et goudonnés, voies et parkings ajouteront à l'embellissement de Rennes-les-Bains. En tant que commodités, ces parkings seront d'une importance capitale, car le problème du stationnement devenait très sérieux et paralysait la vie même de la station thermale.

D'autres projets sont en cours de réalisation, nous a dit le maire, M. Bourriel.

On va construire un pont submersible sur la Salz et deux petites routes goudonnées. L'une conduira au hameau de Bordeneuve et l'autre au cercle.

Voici donc Rennes-les-Bains qui passe à l'action. On ne peut que s'en réjouir en souhaitant que de nouveaux crédits permettent l'effort de redressement économique.